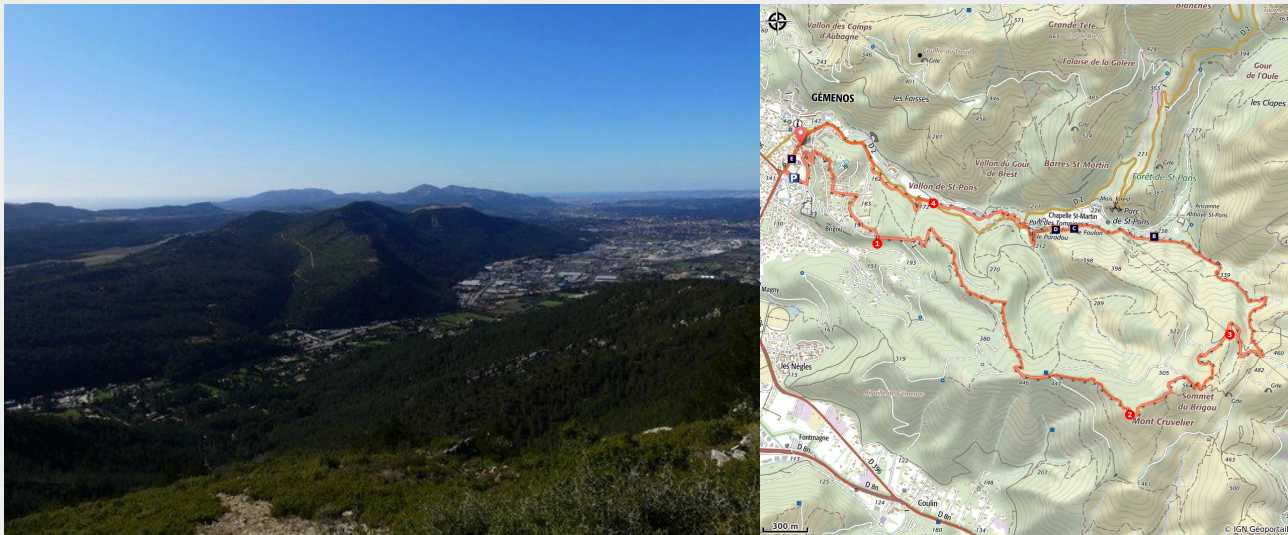


GÉMENOS - Le sentier du Limbert par les Cabrelles

Gémenos



La vue vers la mer depuis le mont Cruvelier (Carole D'Antuoni - PNR Sainte-Baume)

Partez à la découverte du vallon de Saint-Pons et son patrimoine lié à l'utilisation de l'eau. Le tout ponctué de panoramas exceptionnels !

Au départ du centre de Gémenos, vous partirez faire l'ascension du mont Cruvelier au travers d'une belle garrigue typique de la région. Une superbe vue jusqu'à la mer Méditerranée vous attend ! La redescente en sous-bois via le sentier de Cabrelles vous emmènera dans la fraîcheur du vallon de Saint-Pons découvrir son riche patrimoine naturel et bâti

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 4 h

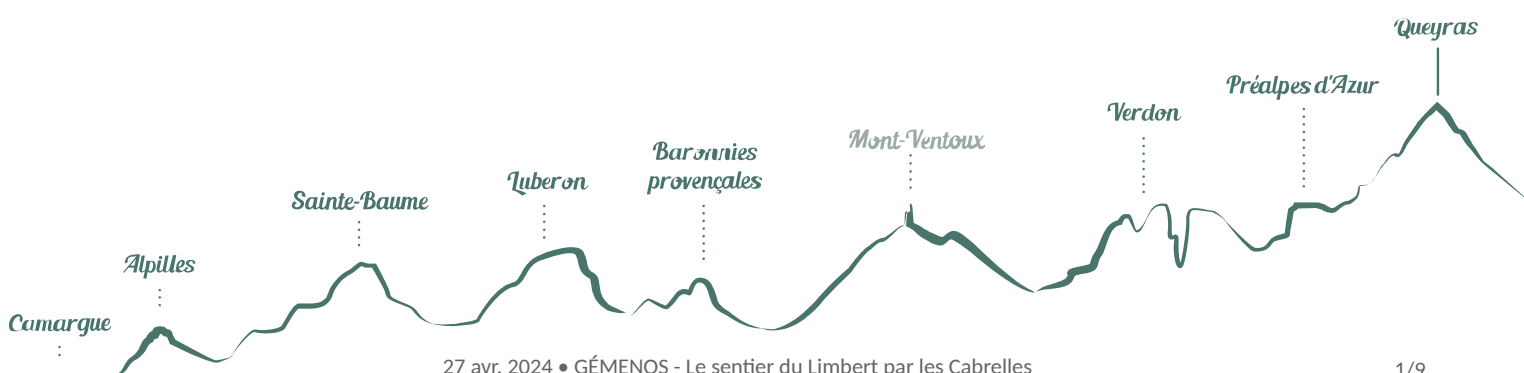
Longueur : 11.7 km

Dénivelé positif : 498 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Parking Vessiot, Gémenos

Arrivée : Gémenos

Balisage :  PR

Au départ du parking, suivre le balisage jaune par la rue Massilié puis continuer en face sur la rue du Cazal et prendre à gauche l'avenue de la 1ère Division. Au n°364, s'engager à droite en montant par l'escalier, traverser la rue et poursuivre en face la montée des Grands Pins jusqu'au chemin de terre à droite. Arriver à la rue goudronnée, tourner à droite puis à gauche par le boulevard de l'Espigoulier. A la borne en pierre indiquant le lotissement communal, prendre à droite le chemin de Brigou jusqu'aux barrières d'entrée dans le massif du Cruvelier.

1- Au poteau directionnel, monter en direction du Cruvelier par la piste balisée jaune. Quitter la piste pour emprunter le sentier caillouteux à droite qui la traverse à deux reprises. Après 1,2 km de montée, au carrefour avec la piste, tourner à gauche et parcourir 300 m. Arriver à la citerne enterrée, emprunter en face le sentier pierreux ascendant qui mène à la tour du mont Cruvelier.

2- Continuer par la piste durant 500 m puis la quitter à droite par le sentier balisé jaune au pied des falaises du Brigou. Bifurquer à gauche en suivant le balisage, passer devant une bergerie puis continuer la descente jusqu'à la piste. Poursuivre à droite durant 250 m.

3- Au poteau directionnel, continuer tout droit sur la piste et tourner à gauche sur le GR® 98 (balisage rouge et blanc). Au croisement de sentiers, quitter le GR® et descendre à gauche par le sentier des Cabrelles en suivant la direction de Gémenos (balisage jaune). Arriver à la cascade de tufs et au moulin, suivre à gauche la direction du centre-ville et rejoindre le parking de Saint-Pons en longeant le Torrent du Fauge.

4- Longer à droite la D2 sur 200 m puis traverser la route au niveau de la barrière. Monter à droite par le petit sentier balisé jaune qui surplombe la route jusqu'à redescendre vers le boulevard de l'Espigoulier (arrêt de bus). Suivre le balisage sur le trottoir le long de la D2 jusqu'au centre-ville de Gémenos (rue de la République, rue du Maréchal des Logis Planzol) jusqu'à l'hôtel de ville, puis prendre à gauche le boulevard Vessiot pour retrouver le point de départ.

Sur votre chemin...



La ville de Gémenos (A)



Le parc départemental de Saint-Pons (C)



Le château d'Albertas (E)



Le moulin de Cuges (B)



La fabrique du Paradou (D)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

La réglementation du Parc de Saint-Pons :

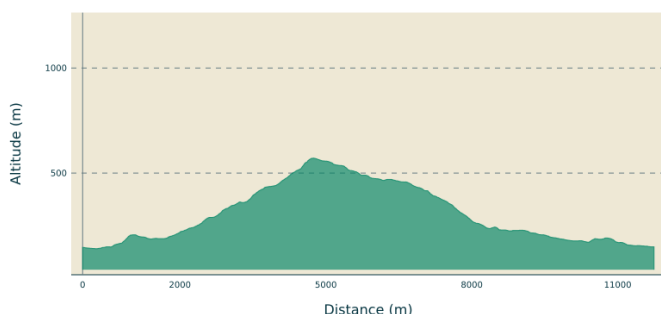
Le Parc de Saint-Pons, propriété du Conseil départemental est un site protégé et réglementé. Il peut être fermé en raison de risques naturels : vent, pluie, neige et jours de dégel, risque d'incendie et jours à risque indiqués par Météo France.

Sont interdits : chiens, vélos, cueillette, baignade, feu. Une aire de pique-nique est aménagée à l'entrée du parc. Des gardes à cheval assurent la surveillance du parc.

Pour toute information relative à l'accessibilité, contactez la Garde départementale : 04 13 31 50 30.

En été, le site est fortement soumis au risque d'incendie. De ce fait, l'accès est réglementé du 1er juin au 30 septembre. Vérifiez les conditions d'accès aux massifs forestiers qui sont actualisées tous les jours sur le site de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Profil altimétrique



Altitude min 140 m
Altitude max 571 m

Transports

Arrêt : Gémenos - Centre-ville

Ligne 7 (GÉMENOS - GARE D'AUBAGNE)

Lignes de l'Agglo Pays d'Aubagne et de l'Étoile

<https://lignes-agglo.fr/lignes/ligne-7/>

Accès routier

À 5,5 km d'Aubagne par la D2. À 9,5 km de Cuges-les-Pins par la DN8 puis la D396. À 27 km de Marseille par l'A50 puis l'A502 et la DN8.

Parking conseillé

Parking Vessiot, Gémenos

Lieux de renseignements

OT Gémenos



Cours Pasteur, 13420 Gémenos

officedetourisme@mairie-gemenos.fr

Tel : +33 (0)4 42 32 04 40

<http://www.mairie-gemenos.fr/tourisme/l-office-de-tourisme-a-votre-service>

Sur votre chemin...



La ville de Gémenos (A)

Si le village de Gémenos a une longue histoire qui date de bien avant l'époque gallo-romaine, son emplacement actuel date du XV^{ème} siècle quand le *castrum Gemini* est progressivement déserté au profit d'un établissement rural dans la plaine. Les marquis d'Albertas, propriétaires du château et ensuite du domaine de Saint-Pons auquel ils insufflent une forte dynamique industrielle, sont à l'initiative de l'établissement du village dans sa forme moderne.

Crédit photo : Carole D'Antuoni - PNR Sainte-Baume



Le moulin de Cuges (B)

Situé sur la commune de Gémenos, ce moulin fût acheté en 1534 par la commune de Cuges-les-Pins, dont il tire son nom. Moulin emblématique de la vallée, son intérêt demeurait dans sa fonctionnalité annuelle car les eaux utilisées pour l'alimenter étaient régulières, fait rare dans la région où les sécheresses estivales sont bien connues. Ce moulin constituait la principale source de revenus de la commune de Cuges, qui tenait précieusement à sa propriété qu'elle gardât jusqu'en 1813.

Crédit photo : Carole D'Antuoni - PNR Sainte-Baume



Le parc départemental de Saint-Pons (C)

Au pied du Pic de Bertagne, point culminant des Bouches-du-Rhône avec ses 1043 m, se situe le Parc de Saint-Pons : 1300 ha de nature et patrimoines acquis par le département entre 1972 et 2000. Accès ouest de la montagne Sainte-Baume, il constitue en enclave de nature sauvage. Hêtres, ifs, charmes, érables, seront vos compagnons de balade, tout comme une riche et discrète faune remarquable parmi laquelle nous pouvons distinguer le cincle plongeur, la genette ou l'emblématique aigle de Bonelli.

Crédit photo : Jean-Paul HERBECQ



La fabrique du Paradou (D)

Ce bâtiment, restauré en 2014, fût pendant très longtemps une importante papeterie. Nécessitant de grandes quantités d'eau, cette fabrique, comme bien d'autres, vinrent s'installer dans la vallée de Saint-Pons pour bénéficier de l'abondance de ses eaux. La matière première utilisée dans cette fabrique était le chiffon, de chanvre, lin ou coton , et non du bois. Cela permit au Paradou de se spécialiser dans la production de papier à cigarettes. Son activité dura de 1653 jusqu'à début des années 1900.

Crédit photo : Carole D'Antuoni - PNR Sainte-Baume



Le château d'Albertas (E)

Si en effet la famille Albertas acquiert la seigneurie de Gémenos en 1563, le château des marquis ne fut construit que plus tard, entre 1579 et 1590. Au fil de siècles, il a connu de nombreux remaniements. La place et le jardin floral qui se trouvent devant le château d'Albertas auraient été dessinés par un disciple de Le Nôtre, maître jardinier du château de Versailles. Le château, acquis par la municipalité en 1882, devient Hôtel de Ville en 1893. Il a été restauré en 2002 en respectant l'aspect originel du bâtiment.

Crédit photo : Commune de Gémenos



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

